

rapport de gestion 08

Le 51^e rapport financier de la Banque Migros

Ratios

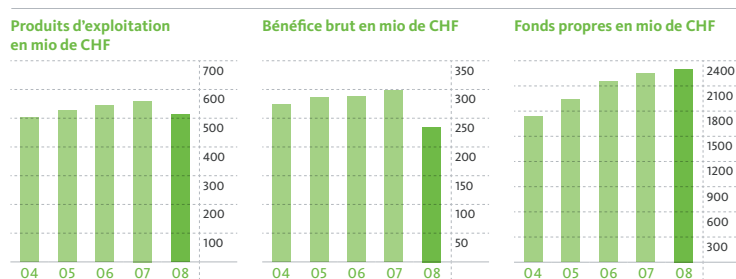
Comptes annuels en mio de CHF / Variation	2008	
Produits d'exploitation	515	-8,5%
Charges d'exploitation	281	+5,7%
Bénéfice brut	234	-21,2%
Résultat d'exploitation	211	-23,8%
Bénéfice de l'année	124	+22,4%
Somme du bilan	30 998	+6,4%
Engagement envers la clientèle	26 628	+6,2%
Prêts à la clientèle	24 026	+10,3%
Afflux d'argent frais ¹	2 630	+147,2%
Fonds propres ²	2 301	+2,6%
Fortune totale des dépôts-titres de la clientèle	11 997	-10,4%
Fortune des fonds Mi-Fonds	2 492	-24,9%
Effectif du personnel ³	1 262	+4,6%
Nombre de succursales	52	+7
Normes de fonds propres		
Fonds propres pouvant être pris en compte	2 316	
Fonds propres exigibles	1 247	
Taux de couverture	186%	
Ratios		
Fonds de la clientèle en % des prêts à la clientèle	90,2%	
Rendement des fonds propres ⁴	9,3%	
Charges d'exploitation en % des produits d'exploitation	54,6%	

¹ afflux net de fonds de la clientèle, dépôts fiduciaires et positions de titres de clients

² y compris réserve pour risques bancaires généraux

³ effectif corrigé du temps partiel, places d'apprentissages à 50%

⁴ résultat d'exploitation en % de la moyenne des fonds propres



Une croissance réjouissante malgré la crise financière

La sécurité et la confiance des clients constituent le capital le plus précieux d'une banque. En cette année 2008 marquée par la crise financière la plus sévère depuis des décennies, la Banque Migros a donné la preuve durable de sa stabilité et de sa fiabilité. La croissance réjouissante et l'afflux de milliers de nouveaux clients que la Banque Migros a enregistrés reflètent le socle de confiance solide qu'elle a acquis sur le marché suisse. Les fonds de la clientèle ont progressé de 10,3% à CHF 24,0 milliards, tandis que les crédits hypothécaires se sont accrus de 5,7%, traduisant ainsi une croissance nettement supérieure à celle du marché. A l'avenir, la Banque Migros entend poursuivre la stratégie de croissance qui a été la sienne jusqu'ici, et continuera de mettre toutes les forces au service de ses clientes et clients.

Herbert Bolliger

Président du Conseil d'administration

Dr. Harald Nedwed

Président de la Direction générale

Table des matières

Avant-propos du président du Conseil d'administration	4
Commentaire sur l'exercice 2008	5
Commentaire sur les comptes annuels 2008	7
Compte de résultat 2008	10
Bilan au 31 décembre 2008	12
Tableau de financement 2008	14
Annexe aux comptes annuels	15
Informations se rapportant au bilan	19
Informations sur les opérations hors bilan	31
Informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles	32
Rapport de l'organe de révision	34
Organigramme	35

La Banque Migros n'a pas attendu la crise financière pour élever l'économie au rang de vertu.

Dans ce rapport d'activité 2008, nous renonçons à nouveau aux mises en page coûteuses et aux photos anodines. Nous mettons plutôt les faits au premier plan, tout comme ce fut le cas durant les années fastes.

avant-propos du président du conseil d'administration

La Banque Migros a réalisé un résultat réjouissant durant cet exercice 2008 pourtant assombri par la plus grave crise que les marchés financiers internationaux aient connue depuis des décennies. La banque est parvenue à gagner d'importantes parts de marché, aussi bien dans les dépôts de la clientèle qu'au niveau des crédits hypothécaires. Elle doit cette évolution positive à l'attention portée aux besoins de ses clientes et de ses clients ainsi qu'à sa politique prudente en matière de risques. Dans une année marquée par l'incertitude, l'afflux de milliers de nouveaux clients reflète la confiance que la Banque Migros a su gagner sur le marché suisse.

Née de l'éclatement de la bulle immobilière aux Etats-Unis, la crise s'est très rapidement propagée à l'ensemble du secteur financier mondial. Bon nombre d'établissements financiers d'envergure internationale se sont retrouvés en faillite ou ont dû leur salut à une intervention des pouvoirs publics. Dans ce contexte, le marché d'actions suisse – tel que mesuré par le Swiss Market Index – s'est contracté de 34,8%, accusant ainsi sa plus forte perte depuis 1974.

Face aux menaces découlant de la crise financière, les principales banques centrales se sont empressées de réduire leurs taux directeurs au deuxième semestre 2008. En Suisse, le taux du Libor à trois mois est ainsi passé de 2,8% en début d'année à 0,7% à fin décembre. Dans la foulée, la demande d'obligations d'Etat de haute qualité s'est inscrite en forte hausse, tandis que le taux des emprunts de la Confédération à dix ans a chuté de 3,1% à 2,2%. Conséquence de la montée des incertitudes parmi les investisseurs, les primes de risque sur les obligations d'entreprises se sont mises à grimper, atteignant des niveaux inédits depuis les années 1930.

L'abaissement des taux directeurs a permis à la Banque Migros de réduire les taux appliqués aux hypothèques à taux fixe, lesquels ont touché des planchers historiques. Si le taux d'une hypothèque fixe d'une échéance de cinq ans culminait à 4,5% en juin, ce même taux n'était plus que de 2,6% à fin décembre. En 2008, les créances hypothécaires de la Banque Migros ont progressé de 5,7% à CHF 24,2 milliards, traduisant ainsi une croissance nettement plus forte que celle du marché. Avec une hausse de 10,3% à CHF 24,0 milliards, les dépôts de la clientèle – qui recouvrent également les obligations de caisse – affichent une évolution tout aussi réjouissante. L'afflux net de nouveaux fonds s'est élevé à CHF 2630 millions, soit une augmentation de 147% par rapport à l'exercice précédent.

Au-delà du ralentissement conjoncturel en cours, la Banque Migros reste fidèle à sa stratégie de croissance. En 2008, sept nouvelles succursales ont été inaugurées, et d'ici 2010, douze autres devraient voir le jour, ce qui portera à 64 le nombre de représentations de la Banque Migros.

J'adresse ici mes sincères remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs ainsi qu'aux cadres et aux membres de la Direction générale pour leur élan et pour leur engagement à répondre aux attentes de la clientèle, ce qui a permis de faire de cet exercice 2008 un nouveau succès pour la Banque Migros. Je tiens également à exprimer ma gratitude aux clientes et aux clients de notre banque pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en ces temps difficiles.



Herbert Bolliger

Président du Conseil d'administration

commentaire sur l'exercice 2008

En 2008, la Banque Migros est parvenue à accroître ses parts de marché, malgré un environnement très difficile. Les revenus provenant des affaires de la clientèle ont enregistré une nouvelle progression.

Evolution réjouissante de la marche des affaires

La Banque Migros a maintenu le solide rythme de croissance affiché en 2007 et a renforcé encore ses parts de marché. En cette période d'incertitude, elle a pu mettre à profit sa fiabilité et sa crédibilité éprouvées. Cela se vérifie dans l'évolution des fonds de la clientèle (obligations de caisse comprises): avec une hausse de CHF 2,2 milliards (+10,3%), ceux-ci totalisent CHF 24,0 milliards à fin 2008, signant ainsi une progression supérieure à la moyenne du marché. L'afflux net d'argent frais est passé de CHF 1064 millions en 2007 à CHF 2630 millions. Le volume des prêts hypothécaires a augmenté de 5,7% à CHF 24,2 milliards, ce qui représente un taux de croissance deux fois plus rapide que celui du marché. Le total du bilan s'inscrit en hausse de 6,4%, franchissant ainsi le cap des CHF 30 milliards pour la première fois.

Hausse du produit des opérations d'intérêts, baisse du revenu du négoce

Les opérations d'intérêts, principal pilier de la Banque Migros, ont à nouveau connu une légère hausse, après le résultat déjà très positif réalisé en 2007: ce produit s'est en effet accru de 1,5% à CHF 446 millions. Les opérations de commissions ont également fait état d'une solide dynamique. Malgré un contexte boursier défavorable, les produits des commissions n'ont reculé que de 4,7% à CHF 78 millions. Grâce au ticket fee, tarif forfaitaire avantageux appliqué aux opérations sur titres, la Banque Migros a pu attirer

de nouveaux clients dans le domaine des placements, ce qui a permis de stabiliser les revenus dans ce domaine. La chute des marchés boursiers a cependant eu un réel impact sur le résultat du négoce. Doté d'un profil conservateur et composé d'obligations de première qualité à plus de 90%, le portefeuille de titres de la Banque Migros, qui sert principalement de réserve de liquidités, a dû faire l'objet de corrections de valeur, ce qui s'est traduit par un résultat négatif de CHF 18 millions.

Recul du bénéfice brut, situation favorable en matière de risques

Le produit d'exploitation, opérations de négoce comprises, s'est contracté de 8,5% à CHF 515 millions. A l'inverse, les charges d'exploitation ont augmenté de 5,7% à CHF 281 millions. Le renforcement des effectifs et le résultat des négociations salariales ont entraîné un accroissement des charges de personnel. Quant aux autres charges d'exploitation, leur hausse résulte essentiellement de l'ouverture des sept nouvelles succursales réalisée durant l'année écoulée. Le bénéfice brut s'est replié de 21,2% à CHF 234 millions, au contraire du bénéfice net qui s'est accru de 22,4% à CHF 124 millions. Cette divergence s'explique par une modification de la pratique en matière de réserves pour risques bancaires généraux, l'attribution à ces réserves ayant été moins conséquente en 2008 que par le passé. En effet, le total de ces réserves dépassait largement le milliard de francs, niveau au-delà duquel un accroissement supplémentaire n'est plus judicieux, notamment dans une optique fiscale. La politique conservatrice de la Banque Migros en matière de gestion des risques a également fait ses preuves en 2008: la situation au plan des risques est restée favorable et n'a pas nécessité la constitution de nouvelles provisions.

Développement du réseau de succursales

L'expansion du réseau de filiales a franchi une étape décisive au printemps 2008, avec l'inauguration de sept nouvelles succursales situées à Amriswil, Berne-Brünnen, Langenthal, Nyon, Pfäffikon (SZ), Schwyz et Thalwil. Douze autres établissements devraient s'ouvrir au cours des deux prochaines années. Conçus à l'origine comme un modèle de transition, les 22 Finance Shops encore en fonction seront, quant à eux, fermés d'ici 2010. Il y a plus de dix ans, la Banque Migros lançait le concept de banque virtuelle M-Bancolino. Or avec le déploiement d'Internet et le développement marqué de l'online banking, les besoins de la clientèle pour ces terminaux d'information disposés dans les grands centres Migros n'ont cessé de décroître au cours des dernières années.

L'internet banking en toute sécurité

L'introduction du nouveau système de login M-IDentity a été un succès et a permis à la Banque Migros de poser de nouveaux jalons en matière de sécurité dans l'internet banking. Avec M-IDentity, l'accès à M-BancNet se fait au moyen d'une clé USB équipée d'un navigateur Internet spécialement configuré pour la Banque Migros. Le système M-IDentity est mis gratuitement à la disposition des 130 000 clients du M-BancNet.

Migration vers une nouvelle plate-forme informatique

La migration vers une nouvelle plate-forme informatique – projet le plus ambitieux et le plus complexe de l'histoire de la Banque Migros – se déroule conformément au calendrier prévu. Le passage à la solution bancaire globale de la société suisse Finnova SA sera finalisé d'ici au quatrième trimestre 2009 et l'investissement total s'élèvera à

quelque CHF 100 millions. La nouvelle plate-forme permettra à la Banque Migros de réaliser des économies substantielles qui, une fois le projet mené à terme, pourraient s'élever à plusieurs dizaines de millions de francs par an. En outre, elle s'accompagne d'un meilleur support-système, ce qui permettra à la banque de mieux cibler encore son offre sur les besoins de la clientèle.

Nouveau système de conduite et de rémunération

Dans le cadre du projet M-FEE, explicité en français sous la formule «Diriger, développer et rémunérer les collaborateurs», une évaluation de fonction touchant l'ensemble des activités de la Banque Migros a été effectuée au cours de l'année écoulée. Cette évaluation crée ainsi les conditions permettant de continuer à améliorer la motivation des employés et la transparence en matière de rémunération, sur la base de profils d'exigence et d'objectifs de performance clairement définis. La réalisation du projet repose notamment sur le développement du système de gestion du personnel SAP.

Des perspectives modérément positives

De par sa forte dotation en fonds propres, sa politique de risque traditionnellement prudente et le solide capital-confiance dont elle jouit auprès de ses clients, la Banque Migros pourra poursuivre sa stratégie de croissance même en cas de ralentissement conjoncturel prolongé. Fidèle à sa réputation d'«alternative sympathique» dans le paysage bancaire suisse, la Banque Migros est en outre bien positionnée pour acquérir de nouvelles parts de marché dans les années à venir.

commentaire sur les comptes annuels 2008

Opérations de crédit

Durant l'exercice sous revue, les créances hypothécaires ont progressé de 5,7%, à CHF 24,2 milliards, traduisant ainsi une croissance supérieure au marché que la Banque Migros doit à sa politique tarifaire attrayante et transparente.

Le mouvement de conversion des hypothèques à taux fixe vers les hypothèques à taux variable s'est poursuivi en 2008. Ce n'est qu'en fin d'année que les hypothèques à taux fixe ont retrouvé la faveur du public, conséquence de la baisse massive des taux directeurs par la Banque nationale suisse. A la date de clôture du bilan, les prêts hypothécaires à taux fixe représentaient 54% de l'ensemble des hypothèques, contre 62% au terme de l'exercice précédent.

Le paiement des intérêts s'est à nouveau effectué de manière satisfaisante dans le secteur hypothécaire. Les intérêts arriérés (hors créances compromises et créances en souffrance) n'ont représenté que 0,4% du produit total des intérêts provenant des hypothèques.

Profitant de la croissance continue enregistrée dans la Clientèle Entreprises, le poste «Créances sur la clientèle» a progressé de 10,6% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à CHF 2,4 milliards.

Placements en titres

La banque détient d'importantes réserves de liquidités sous la forme de placements en titres, afin de pouvoir assurer le refinancement des prêts à la clientèle en tout temps, même en cas de modifications des conditions du marché. Les placements en titres détenus sous les postes «Portefeuilles de titres destinés au négoce» et «Immobilisations financières» se composent en majeure partie d'obligations et de fonds de placement diversifiés, et totalisent CHF 1,9 milliards. Durant l'exercice sous revue, ces réserves de liquidités ont été réduites de CHF 436 millions.

Refinancement

La forte croissance des crédits a été entièrement financée par les nouveaux apports de la clientèle. Né de la crise financière, le sentiment d'insécurité croissant parmi les clients des banques a engendré un afflux de nouveaux fonds en nette augmentation pour la Banque Migros. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont ainsi progressé de 6,3%, tandis que les obligations de caisse ont gagné 16,7%. Le poste «Autres engagements envers la clientèle» s'est même inscrit en hausse de 25,0%, profitant des conditions plus attrayantes dont les placements à terme fixe ont bénéficié jusqu'à l'abaissement des taux directeurs survenu en fin d'année. Les dépôts de la clientèle totalisent CHF 24,0 milliards, ce qui représente 90% des prêts accordés à la clientèle. C'est dire que la Banque Migros continue à bénéficier d'une structure de refinancement favorable.

Fonds propres

Le bénéfice réjouissant enregistré au terme de l'exercice sous revue a permis de consolider encore la base de fonds propres de la Banque Migros. Le dividende distribué à l'issue de l'exercice 2007 totalisait CHF 100 millions; le dividende proposé pour l'exercice 2008 représente CHF 80 millions. Les fonds propres pouvant être pris en compte au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB) s'élèvent ainsi à CHF 2316 millions au 31 décembre 2008. Par rapport aux fonds propres exigibles, le taux de couverture s'établit à un niveau confortable de 186%.

Produits

Les opérations d'intérêts demeurent la première source de revenus de la Banque Migros, ce secteur générant près de 87% de ses produits. Grâce à la structure de refinancement favorable dont bénéficie la banque, la marge d'intérêt ne s'est que légèrement modifiée. Par rapport à l'exercice précédent, le produit des opérations d'intérêts a progressé de 1,5% à CHF 446 millions.

Malgré l'impact de la crise financière, le produit des opérations de commissions et des prestations de services a pu se maintenir à un niveau proche de l'exercice précédent. L'afflux de fonds considérable enregistré dans les dépôts de la clientèle a permis de compenser en partie le recul des courtages lié à la tendance baissière des marchés boursiers. Dans les autres prestations de services, l'exercice 2008 se solde même par un résultat supérieur à l'année précédente, grâce à un élargissement du portefeuille clients. Globalement, le produit des opérations de commissions et des prestations de services s'est contracté de 4,7% par rapport à 2007.

Les bouleversements observés sur les marchés des actions et des obligations ont conduit la Banque Migros à effectuer d'importantes corrections de valeur sur son portefeuille de titres, détenu en premier lieu à des fins de réserve de liquidités. Si les opérations de couverture monétaire ont fait progresser le produit du négoce de devises, d'espèces et de métaux précieux de CHF 12 millions, les corrections de valeur au sein du portefeuille de titres ont totalisé CHF 64 millions. Les opérations de négoce ont clos l'exercice sur un résultat négatif de CHF 18 millions, alors qu'elles avaient généré un bénéfice de CHF 36 millions en 2007.

Charges

Le renforcement de nos capacités de conseil s'est traduit par une hausse des effectifs. Par rapport à l'exercice précédent, l'effectif du personnel a ainsi augmenté de 55 unités et totalise 1262 collaborateurs à fin 2008. Par ailleurs, le relèvement des exigences dans le domaine du conseil et dans les activités de support s'exprime par une amélioration constante du niveau de qualification des collaborateurs. Compte tenu des adaptations de salaires, de la hausse des contributions sociales ainsi que des dépenses de personnel liées à des projets spécifiques, les charges de personnel se sont accrues au total de 7,8%, à CHF 155 millions.

En 2008, la Banque Migros a consacré à nouveau d'importants investissements à l'amélioration continue de son infrastructure, d'où une augmentation des charges d'exploitation de 3,2%, à CHF 127 millions.

Répartition du bénéfice

Au cours des années précédentes, la Banque Migros a alloué à chaque fois une partie importante de son résultat opérationnel à la constitution de réserves pour risques bancaires généraux. Toutefois, de nouvelles attributions ne se justifiaient que dans une moindre mesure, sachant que ces réserves ne peuvent être prises en compte comme fonds propres additionnels que jusqu'à concurrence des fonds propres apparents. Sur le résultat opérationnel de CHF 211 millions, seuls CHF 34 millions ont donc servi à accroître les réserves pour risques bancaires généraux. Au terme de cette attribution, le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 124 millions, contre CHF 101 millions à fin 2007.

Dépôts de titres

Dans le sillage de la crise financière, une importante clientèle-titres a choisi de nouer une relation bancaire avec la Banque Migros. Près de 101 000 clients lui ont ainsi confié leurs titres en dépôt, ce qui représente 10 000 clients de plus que l'année dernière. Baisse des marchés boursiers oblige, le volume des dépôts-titres s'est contracté de 10,4% en termes de valeur, à CHF 12,0 milliards.

compte de résultat 2008

en 1000 CHF	2008	2007	Variation	en %
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	900 936	841 175	+59 761	+7
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	40 205	52 597	-12 392	-24
Charges d'intérêts	-494 646	-453 806	+40 840	+9
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	446 495	439 966	+6 529	+1
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 659	2 761	-102	-4
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	65 995	72 673	-6 678	-9
Produit des commissions sur les autres prestations de service	26 980	26 369	+611	+2
Charges de commissions	-17 208	-19 544	-2 337	-12
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	78 427	82 258	-3 832	-5
Résultat des opérations de négoce	-17 558	35 827	-53 385	-
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	0	1	-1	-100
Produits des participations	5 213	1 680	+3 534	+210
Résultat des immeubles	2 916	2 475	+441	+18
Autres produits ordinaires	0	977	-977	-100
Autres charges ordinaires	-49	0	+49	+100
Sous-total autres résultats ordinaires	8 080	5 132	+2 948	+57
Produit d'exploitation	515 443	563 183	-47 740	-8

Les montants figurant dans le compte de résultat, dans le bilan et dans les tableaux sont arrondis. Il se peut donc que les totaux ne correspondent pas à la somme des différentes composantes.

en 1000 CHF	2008	2007	Variation	en %
Produit d'exploitation	515 443	563 183	-47 740	-8
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	-154 689	-143 444	+11 245	+8
Autres charges d'exploitation	-126 751	-122 864	+3 887	+3
Sous-total charges d'exploitation	-281 439	-266 307	+15 132	+6
Bénéfice brut	234 004	296 876	-62 872	-21
Amortissements sur l'actif immobilisé	-15 774	-13 477	+2 297	+17
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-7 370	-6 575	+794	+12
Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)	210 860	276 824	-65 963	-24
Produits extraordinaires	10	1 308	-1 298	-99
Charges extraordinaires	-34 014	-112 968	-78 954	-70
attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	-34 014	-112 968	-78 954	-70
Impôts	-53 112	-64 052	-10 940	-17
Bénéfice de l'exercice	123 744	101 112	+22 633	+22

Emploi statutaire du bénéfice

Les comptes annuels statutaires de la Banque Migros font état d'un bénéfice de CHF 123,7 millions et d'un bénéfice reporté de CHF 498 954 pour l'exercice considéré. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice comme suit:

en 1000 CHF	2008	2007	Variation	en %
Emploi du bénéfice				
Bénéfice de l'exercice	123 744	101 112	+22 633	+22
Bénéfice reporté	499	387	+112	+29
Bénéfice résultant du bilan	124 243	101 499	+22 744	+22
Le Conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice comme suit				
Attribution à la réserve légale générale	5 000	9 000	-4 000	-44
Constitution / Dissolution des autres réserves	39 000	-8 000	+47 000	-
Distribution du bénéfice	80 000	100 000	-20 000	-20
Bénéfice reporté	243	499	-256	-51

Les chiffres de l'exercice précédent sont conformes à la décision de l'assemblée générale.

bilan au 31 décembre 2008

en 1000 CHF	2008	2007	Variation	en %
Actifs				
Liquidités	1 223 967	306 971	+916 996	+299
Créances sur les banques	810 097	1 027 207	-217 110	-21
Créances sur la clientèle	2 383 223	2 155 480	+227 743	+11
Créances hypothécaires	24 245 139	22 929 887	+1 315 252	+6
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	298 809	646 790	-347 982	-54
Immobilisations financières	1 651 905	1 739 854	-87 949	-5
Participations	26 743	24 323	+2 421	+10
Immobilisations corporelles	246 368	168 735	+77 633	+46
Comptes de régularisation	70 420	90 735	-20 314	-22
Autres actifs	41 347	30 782	+10 565	+34
Total des actifs	30 998 018	29 120 763	+1 877 255	+6
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	27 960	39 379	-11 419	-29

en 1000 CHF	2008	2007	Variation	en %
Passifs				
Engagements envers les banques	58 806	167 629	-108 824	-65
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	17 162 960	16 149 863	+1 013 097	+6
Autres engagements envers la clientèle	4 328 822	3 463 322	+865 500	+25
Obligations de caisse	2 534 194	2 171 759	+362 435	+17
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3 886 600	4 210 500	-323 900	-8
Comptes de régularisation	140 820	125 214	+15 606	+12
Autres passifs	182 072	158 969	+23 102	+15
Correctifs de valeurs et provisions	402 480	429 999	-27 519	-6
Réserves pour risques bancaires généraux	1 043 022	1 009 008	+34 014	+3
Capital social	700 000	700 000	+0	+0
Réserves issues du bénéfice	434 499	433 387	+1 112	+0
Bénéfice de l'exercice	123 744	101 112	+22 633	+22
Total des passifs	30 998 018	29 120 763	+1 877 255	+6
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	353 367	194 330	+159 037	+82
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	178 729	247 899	-69 171	-28
Engagements irrévocables	487 846	394 897	+92 949	+24
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	19 365	21 785	-2 421	-11
Instruments financiers dérivés				
Montant du sous-jacent	474 122	674 315	-200 193	-30
Valeurs de remplacement positives	11 599	10 502	+1 098	+10
Valeurs de remplacement négatives	15 672	3 995	+11 676	+292
Opérations fiduciaires	1 449 723	1 650 891	-201 168	-12

tableau de financement 2008

en 1000 CHF	Sources de fonds 2008	Emplois de fonds 2008	Sources de fonds 2007	Emplois de fonds 2007
Bénéfice du groupe	123 744		101 112	
Amortissements sur l'actif immobilisé	15 774		13 477	
Correctifs de valeurs et provisions		27 519	26 898	
Réserves pour les risques bancaires généraux	34 014		112 968	
Comptes de régularisation actifs	20 314			12 322
Comptes de régularisation passifs	15 606		6 067	
Dividende de l'exercice précédent		100 000		125 000
Flux de fonds du résultat opérationnel	81 932		123 200	
Capital social	0		0	
Flux de transactions de capitaux propres	0		0	
Participations		2 421	1 348	
Immobilisations corporelles		93 407		19 890
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé et dans les participations		95 828		18 542
Créances hypothécaires		1 315 252		1 343 781
Créances sur la clientèle		227 743	127 141	
Fonds d'épargne et de placement	1 013 097			793 949
Autres engagements envers la clientèle	865 500		537 723	
Emission d'obligations de caisse	362 435		516 319	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		323 900		55 000
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	347 982		392 727	
Immobilisations financières	87 949		467 165	
Créances sur les banques	217 110		170 904	
Engagements envers les banques		108 824		55 808
Autres actifs		10 565	10 130	
Autres passifs	23 102			39 572
Flux de fonds de l'activité bancaire	930 891			66 002
Liquidités		916 996		38 657
Liquidité		916 996		38 657
Total	1 012 824	1 012 824	123 200	123 200

annexe aux comptes annuels

Rappel des activités

La Banque Migros est active dans toute la Suisse en tant que banque universelle. Elle offre ses services bancaires et financiers auprès de 52 succursales et 22 Finance Shops. A fin 2008, l'effectif du personnel en termes de postes à plein temps s'élève à 1262 collaboratrices et collaborateurs, contre 1207 au terme de l'exercice précédent. Les opérations d'intérêts, principale activité de la banque, constituent la première source de revenus et contribuent pour environ sept huitièmes au produit d'exploitation. Le solde se répartit entre les opérations de commissions et de prestations de services, les opérations de négoce ainsi que les revenus des placements financiers, des immeubles et des participations.

Affaires actives

L'octroi de crédits se fonde essentiellement sur des garanties hypothécaires et sert au financement de logements. Les crédits commerciaux sont octroyés sur une base couverte ou non couverte. Les crédits privés sont accordés sur une base non couverte jusqu'à concurrence de CHF 80 000 pour le financement de biens de consommation. Les créances envers la clientèle et les banques à l'étranger se chiffrent à 1,6% du total du bilan.

Affaires passives

L'épargne constitue la majeure partie des fonds de la clientèle. Outre les créanciers à terme, les passifs à taux fixe englobent les obligations de caisse d'une durée de 2 à 8 ans. La Banque Migros émet ses propres emprunts obligataires depuis 1997 et, en sa qualité de membre de la centrale d'émission de lettres de gage des établissements hypothécaires suisses, souscrit des prêts sur lettres de gage pour des montants considérables.

Opérations de commissions et de prestations de services

La Banque Migros offre à sa clientèle tous les produits et services d'une banque universelle, et notamment des prestations de conseil en placement et de gestion de fortune.

Opérations de négoce

La contribution des opérations de négoce se compose essentiellement du produit issu du négoce de titres propres, de devises, d'espèces et de métaux précieux.

Gestion des risques

La Banque Migros suit une politique traditionnellement prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. La gestion des risques est considérée comme la compétence-clé centrale. La sécurité et l'évaluation des risques revêtent une importance capitale dans l'application de la politique en matière de risques ainsi qu'au niveau de toutes les décisions y relatives. Telles sont les bases sur lesquelles se fondent la stratégie, la culture et les processus adoptés par la Banque Migros en matière de risques. La prise de risques intervient lorsqu'elle présente un rapport adéquat avec le rendement. La limitation des risques via la mise en place de directives et de structures limites en matière de politique de risques s'impose comme un objectif premier, afin de protéger la banque contre des charges imprévues.

La culture de gestion des risques au sein de la Banque Migros repose sur plusieurs principes: définition claire des responsabilités et des compétences, prise de conscience des risques de la part de la direction de la banque et du personnel,

mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et séparation nécessaire entre la gestion et le contrôle des risques.

Le processus de gestion des risques, qui définit le traitement et la gestion desdits risques, constitue une base essentielle pour une gestion efficace.

L'identification de nouveaux risques, qu'il s'agisse de nouveaux produits ou de nouvelles activités, ou de leur intégration dans les systèmes de gestion des risques, est envisagée comme une tâche permanente. Les risques quantifiables sont pris en compte en fonction de leur dimension, selon les normes et pratiques usuelles du marché.

En matière de gestion des risques, des mesures ciblées sont introduites en fonction des besoins: elles peuvent avoir une incidence variable sur le portefeuille de risques, au plan de la forme comme au plan de leurs effets. Les différentes variantes vont de la limitation ou de l'évitement des risques à l'acceptation de ces derniers, en passant par un transfert des risques sous la forme de cessions ou l'exigence de garanties.

La transparence nécessaire à la perception des risques s'obtient au moyen d'instruments d'enregistrement et de systèmes d'application adéquats. Le respect des lignes directrices, directives et limites énoncées dans le cadre de la politique de gestion des risques fait l'objet d'une vérification périodique.

La politique de gestion des risques est définie dans le règlement d'organisation et régie dans des manuels et des directives. L'organe suprême responsable est le Conseil d'administration: c'est lui qui détermine et accorde les limites et les niveaux de compétence respectifs et qui approuve la méthode de mesure des risques utilisée. La gestion des risques incombe au Risk Council, organe situé au plus haut niveau opérationnel. Celui-ci réunit les membres de la Direction générale ainsi que les responsables chargés des diverses catégories de risques (risques de crédit, risques de marché financier, risques opérationnels, risques juridiques).

En sa qualité d'organe de contrôle, le Risk Council reçoit un reporting mensuel couvrant la chaîne de création de valeur que représente le processus de gestion des risques.

Appréciation des risques par le Conseil d'administration

La Direction générale établit chaque année un rapport récapitulatif de la gestion des risques et des mesures de contrôle interne, et procède à une analyse des risques. Lors de sa séance du 13 mai 2008 et sur la base de la recommandation de son Comité d'audit, le Conseil d'administration a approuvé cette analyse des risques ainsi que les mesures prises afin de gérer et de limiter les risques essentiels. La Direction générale tient en outre le Conseil d'administration informé de toutes les modifications importantes des risques via le rapport du Risk Council, ce dans le cadre de ses séances ordinaires.

Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie ont trait à l'incapacité potentielle d'une partie à honorer ses engagements envers la Banque Migros. Ils concernent aussi bien les produits bancaires traditionnels comme les prêts hypothécaires que les opérations de négoce. L'inexécution des engagements pris par un client peut occasionner une perte pour la banque. Cette catégorie de risques fait l'objet d'un règlement détaillé qui fixe les compétences et les classe par organe et par type de crédit.

Modèle de rating et renouvellements périodiques

La Banque Migros dispose d'un modèle de rating interne servant à la notation des crédits. Ce modèle comprend dix niveaux différents. Pour les clients soumis à l'obligation légale de tenir une comptabilité, ce modèle prend en compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives ainsi que les garanties remises. Dans le département Entreprises, les ratings attribués aux crédits commerciaux font l'objet d'un examen annuel. Dans les crédits hypothécaires, on applique une procédure de notation axée sur les taux d'avance. Le terme prévu pour le contrôle périodique des crédits dans le domaine hypothécaire varie en fonction du rating, du montant de l'engagement ainsi que de la couverture. Le modèle de rating garantit une gestion des positions de crédits conforme au risque.

Evaluation des garanties

Dans l'évaluation de biens immobiliers, le principe veut que la valeur vénale corresponde au maximum au prix d'achat (base d'avance pour le financement). La Banque Migros procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale. Pour ce faire, elle se base sur le modèle d'évaluation hédoniste du Centre d'Information et de Formation Immobilières SA (CIFI), sur ses propres appréciations ainsi que sur l'expertise d'architectes-conseils; ces derniers doivent recourir à une méthode différenciée selon le caractère de l'objet (p. ex. valeur actuelle, méthode DCF). Le principe de prudence s'applique à tous les éléments et paramètres à évaluer (terrain, bâtiment, taux de capitalisation, etc.). L'évaluation des différentes catégories de couverture par gages immobiliers se fait au moyen de méthodes et de formulaires standardisés. Dans le domaine des logements à usage propre tels que les maisons individuelles ou les logements en propriété, la banque se fonde sur le modèle d'évaluation hédoniste du Centre d'Information et de Formation Immobilières SA (CIFI) de Zurich. Le modèle CIFI est intégré dans le système d'aide à la décision en matière de crédit. S'agissant d'aspects spécifiques tels que les objets de luxe par exemple, les valeurs vénales sont corrigées à la baisse. Pour les immeubles de rendement (immeubles locatifs et commerciaux), la Banque Migros se base en principe sur la valeur de rendement réelle. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des caractéristiques propres à l'immeuble (région, situation, état, structure des loyers, niveau comparatif des loyers). Dans le cas des immeubles de rendement, la valeur réelle est calculée uniquement afin de tester la plausibilité. Toutefois, si une grosse différence apparaît entre ces deux valeurs en raison d'une valeur réelle faible, une valeur mixte est recalculée sur la base d'une pondération de 2 à 3 pour la valeur de rendement et de 1 à 2 pour la valeur réelle. Pour les immeubles professionnels et industriels, la Banque Migros se base également sur la valeur de rendement réelle. Dans les secteurs à haut risque, le taux de capitalisation est revu à la hausse.

Marges de nantissement

Les activités de la Banque Migros dans le domaine des crédits se fondent principalement sur des garanties, les gages immobiliers figurant au premier plan. L'octroi de crédits se base sur des marges d'avance conservatrices. Le taux d'avance est inférieur à 75% de la valeur vénale des immeubles calculée selon une estimation prudente, ce pour près de 90% du total des affaires hypothécaires de la Banque Migros. Chaque demande de crédit doit être accompagnée d'une estimation actuelle de la valeur de l'objet concerné. Les couvertures correspondantes proviennent pour une grande part du secteur des logements privés et sont bien diversifiées à l'échelle de la Suisse. Le calcul de la capacité d'assumer durablement la charge d'un crédit pour les logements à usage propre se fait à l'aide d'un taux d'intérêt technique, lequel correspond à un taux moyen à long terme.

Identification des risques de défaillance

Les engagements présentant un risque élevé (dépassements des limites, arriérés d'intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers.

La valeur de liquidation (soit une estimation de la valeur d'aliénation réalisable) des garanties de crédit est calculée afin de mesurer le besoin de correctifs de valeur dans les créances compromises. La détermination de la valeur de liquidation se base sur une estimation interne ou externe de la valeur vénale, qui fait suite à une inspection des lieux. De ce prix estimé du marché sont retranchés les diminutions de valeur habituelles, les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation qui devront encore être supportées.

Opérations interbancaires/opérations de négoce

La Banque Migros recourt à des limites de crédit par contrepartie pour assurer la gestion des risques de contrepartie et des risques de défaillance liés aux opérations de négoce et aux opérations interbancaires. Ces limites de crédit sont largement fonction du rating, mais prennent également en compte d'autres critères.

Risques de marché financier

Par risques de marché financier, on entend principalement les menaces et incertitudes liées aux fluctuations de cours, variations de taux d'intérêt y comprises.

Risques d'intérêt

Les variations de taux d'intérêt peuvent exercer un impact considérable sur les revenus provenant des activités de base traditionnelles de la Banque Migros, lesquelles ont une grande incidence au niveau du bilan. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation de taux dans le portefeuille de la banque s'effectuent de manière centralisée, au moyen d'un logiciel ad hoc. En outre, l'impact sur la structure du bilan, sur les valeurs et sur les revenus est pris en compte et comparé sur une base mensuelle. S'appuyant sur ses prévisions en matière de taux, la Banque Migros recourt essentiellement à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition au risque.

Risques de marché dans le portefeuille de négoce

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de marché dans le portefeuille de négoce s'effectuent au moyen d'un logiciel ad hoc. L'exposition au risque, mesurée selon la méthode «mark-to-market», est définie selon une structure de limitation. Des analyses de scénarios sont effectuées de manière périodique et l'état des revenus comprenant les chiffres relatifs aux pertes et aux profits est enregistré quotidiennement.

Value at Risk (VaR) dans le portefeuille de négoce

La Value at Risk (VaR) désigne une méthode d'évaluation des risques qui s'est imposée ces dernières années comme la référence et la best practice en la matière. La VaR sert à évaluer une perte possible en fonction d'une probabilité et d'une période données, dans un marché fonctionnant de manière normale et habituelle. Les estimations VaR de la Banque Migros reposent sur une procédure d'analyse paramétrique (méthode variance/covariance) et des simulations historiques prenant pour hypothèse une probabilité de défaillance de 99% et une période de détention d'un jour. Les calculs et simulations se basent sur les paramètres du marché des 250 derniers jours ouvrables, soit l'équivalent d'une année civile.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Bases

Les comptes annuels publiés dans le présent rapport de gestion ont été établis selon le principe d'image fidèle («true and fair view»). Un bilan statutaire peut être obtenu sur demande.

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et dispositions de la Commission fédérale des banques (CFB) en matière d'établissement des comptes.

Les positions détaillées des postes du bilan sont inscrites au bilan selon le principe de l'évaluation individuelle.

Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations sont saisies dans les livres de la société et évaluées pour le compte de résultat à la date de leur conclusion. Les opérations à terme sont inscrites comme opérations hors bilan jusqu'à la date de règlement (échéance).

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour. Les actifs monétaires sont convertis et comptabilisés aux cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les différences de change entre la conclusion de l'opération et son règlement sont comptabilisées via le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués:

	Exercice sous revue	Année précédente
USD	1,057	1,125
EUR	1,491	1,658

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, passifs

Ces postes sont portés au bilan à la valeur nominale. L'escompte non encore perçu sur les titres du marché monétaire ainsi que les agios et disagios sur les propres emprunts sont délimités sur la durée.

Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale et font l'objet d'une évaluation individuelle. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur puisse honorer ses engagements futurs, sont évaluées de manière séparée, et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeur individuels. Sont également intégrées dans cette évaluation les opérations hors bilan telles que les engagements fermes, les garanties ou les instruments financiers dérivés. Les créances sont considérées comme compromises au plus tard lorsque les paiements convenus par contrat (au titre du capital et/ou des intérêts) accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts considérés comme étant en souffrance, soit les intérêts impayés depuis plus de 90 jours, et ceux dont le recouvrement est compromis ne sont plus perçus, mais directement portés en compte au niveau des correctifs de valeurs et provisions. Les prêts ne donnent plus lieu à un calcul d'intérêts lorsque la perception est à ce point compromise que ce calcul n'est plus estimé utile.

La dépréciation de valeur est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et le montant supposé encaissable, en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net provenant de la réalisation des sûretés éventuelles. S'il est prévu que la procédure de réalisation s'étende sur plus d'un an, un escompte est déduit du produit estimé de la réalisation à la date de clôture du bilan.

Composé d'une multitude de petites créances, le portefeuille de crédits à la consommation fait l'objet de provisions individuelles forfaitaires constituées de manière empirique.

En plus des provisions individuelles et des provisions individuelles forfaitaires, la banque constitue une réserve forfaitaire servant à couvrir les pertes latentes, mais individuellement non identifiables à la date de clôture du bilan. Les coefficients servant au calcul de la réserve forfaitaire sont déterminés en fonction de la classification des risques interne à la banque et se fondent sur des valeurs empiriques historiques. Ces coefficients font l'objet d'une révision annuelle par la Direction générale et sont adaptés sur la base de l'évaluation actuelle du risque.

En présence d'un acte de défaut de biens ou d'un abandon de créance, une radiation du montant concerné est effectuée par le débit du compte de correctifs de valeur correspondant. Les créances compromises sont considérées comme ayant retrouvé toute leur valeur lorsque le paiement du capital et des intérêts en souffrance se fait à nouveau dans les délais convenus et que les critères de solvabilité sont remplis. Les recouvrements de créances précédemment amorties sont crédités au compte de résultat.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le portefeuille destiné au négoce est évalué à la juste valeur (fair value) à la date de clôture. La juste valeur est le prix fixé sur le marché liquide ou calculé sur la base d'un modèle d'évaluation. Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation se fait selon le principe de la valeur la plus basse. Les intérêts et les dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont portés au crédit du compte «Produit du négoce». Les charges de refinancement du portefeuille destiné au négoce sont débitées du compte «Produit du négoce» aux taux en vigueur sur le marché monétaire et créditées sur le compte «Produit des intérêts et des escomptes».

Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon l'«accrual method». Dans ce cadre, l'agio et le disagio ainsi que les bénéfices ou les pertes issus d'une réalisation anticipée sont délimités sur la durée résiduelle. Au besoin, des correctifs de valeurs sont constitués pour les moins-values dictées par la solvabilité et comptabilisés sous «Autres charges ordinaires».

Lorsqu'ils ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, les titres à intérêts fixes, produits structurés inclus, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit à la valeur d'acquisition, soit à la valeur inférieure du marché. Les ajustements de valeurs sont portés par solde sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires». Les bénéfices réalisés sur la valeur d'acquisition sont inscrits sous la rubrique «Résultat de la vente d'immobilisations financières».

Le portefeuille de titres de participations et de métaux précieux ainsi que les biens-fonds repris lors d'opérations de crédit sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Les participations importantes (plus de 20%) doivent être évaluées selon l'«equity method». En l'occurrence, il n'existe actuellement aucune participation évaluée selon cette méthode. Les participations de moins de 20% ainsi que les participations insignifiantes sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des éventuels amortissements économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, augmentée des investissements générant une plus-value et diminuée des amortissements économiquement nécessaires. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les logiciels activés au bilan englobent également les prestations de tiers liées à la conception et au paramétrage des systèmes informatiques. Les prestations propres ne sont pas portées à l'actif. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire dès l'opérationnalité des immobilisations et reposent sur la durée d'utilisation estimée:

Immeubles	de 20 à 67 ans
Aménagements intérieurs	de 10 à 20 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 10 ans
Mobilier, machines et véhicules	de 5 à 6 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations corporelles fait l'objet d'une révision annuelle et, le cas échéant, donne lieu à des amortissements extraordinaires. Si un amortissement extraordinaire n'est plus justifié, une imputation correspondante est effectuée.

Correctifs de valeur et provisions

Des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de la prudence pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan et sont enregistrés sous ce poste du bilan. Les correctifs de valeurs et les provisions qui ne se justifient plus d'un point de vue économique sont dissous et portés au compte de résultat.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques latents de l'activité de la banque, conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont imputées comme fonds propres au sens de l'art. 18 lettre b de l'Ordonnance sur les fonds propres. Leur dissolution ne peut se faire que via le poste «Produits extraordinaires».

Obligations de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Migros ne sont pas affiliés à une institution de prévoyance indépendante. Leur prévoyance s'effectue exclusivement au travers de la caisse de pension Migros. En cas de sous-couverture de la caisse de pension Migros, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement.

Les obligations supplémentaires issues de la prévoyance vieillesse complémentaire sous la forme de rentes transitoires de l'AVS (départ à la retraite d'hommes

et de femmes de 63 ans) sont prises en considération dans les comptes annuels.

Impôts

Les impôts sur le revenu et le capital sont déterminés sur la base du résultat et du capital de l'exercice de référence, et comptabilisés au bilan comme passifs transitoires. Les impôts latents sont calculés sur les réserves non imposables et inscrits comme provisions.

Propres titres de créances

Le portefeuille de propres emprunts ou propres obligations de caisse est compensé avec le poste de passif correspondant.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces postes sont publiés hors bilan à la valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions inscrites au passif.

Instruments financiers dérivés

Caractéristiques: les positions de négoce pour compte propre sont évaluées à la juste valeur (fair value). Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondants de l'opération couverte. Le résultat des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs est obtenu selon l'«accrual method», ce qui signifie que les composantes du taux sont délimitées sur la durée.

Opérations de clients: les valeurs de remplacement provenant d'opérations de clients sont inscrites respectivement sous «Autres actifs» ou «Autres passifs». Leur évaluation se fait à la juste valeur.

Les valeurs de remplacement positives et négatives sur la même contrepartie ne sont en principe pas comptabilisées.

Opérations de mise en pension («repos»)

Les opérations de mise en pension sont considérées comme avance contre couverture de titres (Resale Agreement) ou dépôt de fonds contre mise en gage de propres titres (Repurchase Agreement). Dès lors, le montant nominal de la transaction monétaire apparaît respectivement aux postes «Créances sur les banques/la clientèle» ou «Engagements envers les banques/la clientèle». Dans le compte de résultat, ces opérations sont enregistrées respectivement comme produit des intérêts ou charges d'intérêts.

Externalisation d'activités (outsourcing)

A la Banque Migros, l'externalisation se limite au domaine de l'informatique. Conformément aux directives de la Commission fédérale des banques, des contrats d'externalisation détaillés ainsi que des accords de garantie de service ont été établis. Tous les collaborateurs travaillant pour les prestataires de services sont soumis au secret bancaire, ce qui garantit la confidentialité.

Modifications des principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Les principes d'évaluation et d'établissement du bilan sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

informations se rapportant au bilan

en 1000 CHF	Garanties hypothécaires	Autres garanties	Sans garantie	Total
Aperçu des couvertures				

Prêts				
Créances sur la clientèle	794 014	287 697	1 301 512	2 383 223
Créances hypothécaires	24 245 139	0	0	24 245 139
Immeubles d'habitation	22 099 505	0	0	22 099 505
Immeubles commerciaux	1 228 967	0	0	1 228 967
Artisanat et industrie	716 374	0	0	716 374
Autres	200 294	0	0	200 294
Total des prêts	25 039 153	287 697	1 301 512	26 628 362
Année précédente	23 641 336	315 815	1 128 217	25 085 367

Hors bilan				
Engagements conditionnels	85 532	27 566	65 631	178 729
Engagements irrévocables	179 277	39 892	268 678	487 846
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	19 365	19 365
Total hors bilan	264 809	67 457	353 673	685 939
Année précédente	338 968	70 011	255 602	664 581

en 1000 CHF	Montant brut des créances	Recettes d'exploitation évaluées des garanties	Montant net des créances	Correctifs de valeurs individuels
Créances risquées				
Total des créances risquées	185 467	80 513	104 954	99 956
Année précédente	237 198	96 418	140 780	134 077

La différence entre le montant net des créances et les correctifs de valeurs individuels réside dans le fait que, en raison de la solvabilité des débiteurs, une rentrée d'argent, dont le montant est estimé avec prudence, est attendue.

en 1000 CHF	2008	2007
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres et droits-valeurs productifs d'intérêts	204 267	467 767
dont cotés	100 743	345 442
dont pas cotés	103 524	122 324
Titres de participations	81 343	165 555
Métaux précieux	13 199	13 469
Total des portefeuilles de titres et de métaux destinés au négoce	298 809	646 790
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	94 518	59 969

en 1000 CHF	Valeur comptable 2008	Fair value 2008	Valeur comptable 2007	Fair value 2007
Immobilisations financières				
Titres de créance	1 648 505	1 608 754	1 731 576	1 692 769
dont destinés à être conservés jusqu'à échéance	1 648 505	1 608 754	1 731 576	1 692 769
dont portés au bilan selon le principe de l'évaluation la plus basse	0	0	0	0
Titres de participations	0	0	0	0
dont participations	0	0	0	0
Immeubles repris lors de réalisations de gage	3 400	3 400	8 278	8 278
Total des immobilisations financières	1 651 905	1 612 154	1 739 854	1 701 047
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	1 209 431		822 303	

en 1000 CHF	2008	2007
Opérations de prêt et de dépôt fiduciaire avec titres		
Créances de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de prise en pension	0	0
Obligations de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de mise en pension	0	0

en 1000 CHF	Évaluées selon la méthode Equity	Autres participations	Total 2008	Total 2007
Présentation de l'actif immobilisé				
Valeur d'acquisition	0	25 626	25 626	26 974
Amortissements cumulés	0	-1 303	-1 303	-1 303
Etat en début d'exercice	0	24 323	24 323	25 671
Investissements	0	2 421	2 421	30
Désinvestissements	0	0	0	-1 378
Amortissements	0	0	0	0
Etat en fin d'exercice	0	26 743	26 743	24 323
Valeur au bilan				
Etat en début d'exercice	0	24 323	24 323	25 671
Etat en fin d'exercice	0	26 743	26 743	24 323

en 1000 CHF	2008	2007
Participations		
Avec valeur de cours	0	0
Sans valeur de cours	26 743	24 323
Total des participations	26 743	24 323

en 1000 CHF	Capital	Quota des participations	
		2008	2007
Participations			
Participations essentielles, non consolidées			
SwissLease SA, Wallisellen, intermédiaire des financements de leasing	100	14%	14%
Banque de lettres de gage des instituts hypothécaires suisses, Zurich	300 000	12%	12%
VISECA Card Services SA, Zurich, organisation de cartes de crédit	20 000	7%	7%
Real-Time Center AG (RTC), Liebefeld, prestations de service dans le domaine informatique	30 000	5%	5%

Aucune de ces participations ne relève d'une société cotée en bourse.

en 1000 CHF	Immeubles à l'usage de la banque	Immeubles de rendement	Autres immo- bilisations corporelles	Software	Total 2008	Total 2007
Immobilisations corporelles						
Valeur d'acquisition						
Etat en début d'exercice	148 836	41 610	165 464	4 593	360 503	340 614
Investissements	3 275	0	36 346	53 802	93 423	19 889
Désinvestissements	0	0	-110 561	0	-110 561	0
Etat en fin d'exercice	152 110	41 610	91 249	58 395	343 364	360 503
Amortissements cumulés						
Etat en début d'exercice	-47 090	-9 149	-135 528	0	-191 768	-178 291
Amortissements en cours	-4 457	-380	-10 937	0	-15 774	-13 477
Sorties	0	0	110 545	0	110 545	0
Etat en fin d'exercice	-51 547	-9 530	-35 919	0	-96 996	-191 768
Valeur au bilan						
Etat en début d'exercice	101 745	32 461	29 936	4 593	168 735	162 322
Etat en fin d'exercice	100 563	32 081	55 330	58 395	246 368	168 735
Valeur d'assurance incendie des immeubles					121 850	116 590
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles					0	0

en 1000 CHF	2008	2007
Autres actifs		
Valeurs de remplacement positives	11 599	10 502
Compte de compensation	0	0
Impôts indirects	10 942	7 583
Comptes d'ordre	6 823	3 187
Autres actifs	11 983	9 511
Total des autres actifs	41 347	30 782
Autres passifs		
Valeurs de remplacement négatives	15 672	3 995
Compte de compensation	1 966	1 835
Impôts indirects	89 738	77 864
Comptes d'ordre	15 345	9 875
Coupons non encaissés et obligations de caisse	13 156	11 821
Autres passifs	46 195	53 579
Total des autres passifs	182 072	158 969

Frais de fondation, d'augmentation du capital et d'organisation portés à l'actif du bilan

Aucuns frais de ce genre n'ont été portés à l'actif du bilan cette année, ni l'année précédente. En règle générale, ils sont débités directement du compte de résultat.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les informations concernant l'institution de prévoyance proviennent de la section consacrée aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan. Au 31.12.2007, la caisse de pension Migros affiche un taux de couverture de 114,9% (selon art. 44 OPP 2). Dès lors que les réserves de fluctuation de valeur de la caisse de pension Migros n'atteignent pas encore le niveau fixé par la réglementation, la caisse ne présente pas une situation de surcouverture au sens de la recommandation GAAP RPC 16. La caisse de pension Migros n'a détenu aucune réserve de contributions de l'employeur ni durant l'exercice sous revue, ni au cours de l'exercice précédent.

en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt en %	Echéance	2008	2007
Emprunts en cours et prêts des centrales d'émission de lettres de gage					
Emprunt obligataire	2002	3,500	20.06.2008	0	250 000
Emprunt obligataire	2004	2,750	21.09.2012	150 000	150 000
Emprunt obligataire	2007	2,875	09.02.2015	250 000	250 000
Total des emprunts obligataires				400 000	650 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	2008	0	460 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,14%	2009	421 500	421 500
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,76%	2010	434 000	434 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,53%	2011	425 000	425 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,95%	2012	180 600	150 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,36%	2013	428 900	275 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,89%	2014–2027	1 596 600	1 395 000
Total des prêts des centrales d'émission de lettres de gage				3 486 600	3 560 500
Total des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage				3 886 600	4 210 500

en 1000 CHF	2008	2007
Actifs mis en gage ou cédés ainsi qu'actifs sous réserve de propriété		
Hypothèques mises en gage pour banque de lettres de gage	4 954 617	4 920 631
Actifs mis en gage ou cédés	4 954 617	4 920 631
Prêts pour banque de lettres de gage	3 486 600	3 560 500
Engagements effectifs correspondants	3 486 600	3 560 500

en 1000 CHF	Risques de défaillance (risques de recouvrement et risques- pays)	Provisions pour impôts latents	Réserves pour risques bancaires généraux	Provisions pour restruc- turation	Autres provisions	Total 2008	Total 2007
Correctifs de valeurs et provisions							
Valeur au bilan en début d'exercice	144 817	277 992	1 009 008	2 050	5 141	1 439 007	1 299 142
Utilisations conformes au but	-40 724	0	0	-390	0	-41 114	-13 502
Recouvrements et intérêts compromis	7 054	0	0	0	0	7 054	6 429
Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	9 076	5 986	34 014	0	0	49 076	161 291
Dissolutions au profit du compte de résultat	-8 519	0	0	0	-2	-8 521	-14 353
Valeur au bilan en fin d'exercice	111 703	283 978	1 043 022	1 660	5 139	1 445 502	1 439 007

en 1000 CHF	2008	2007
Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes		
Créances envers des sociétés liées	11 753	11 674
Engagements envers des sociétés liées	24 694	27 395
Créances provenant de crédits aux organes de la banque	9 473	8 525

Transactions avec des parties liées

Des transactions avec des parties liées (opérations sur les papiers-valeurs, trafic des paiements, octroi de crédit et tenue de compte) se font à des conditions préférentielles. Pour les crédits d'organes, une marge réduite sera appliquée, comme c'est le cas habituellement pour nos collaborateurs.

en 1000 CHF	
Justification des capitaux propres	
Capitaux propres au début de l'année sous revue	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	433 387
dont non distribuables	138 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 009 008
Bénéfice de l'exercice	101 112
Total des capitaux propres au début de l'année sous revue	2 243 507
Païement des dividendes	-100 000
Attribution aux réserves pour les risques bancaires généraux	34 014
Bénéfice de l'exercice	123 744
Total des capitaux propres à la fin de l'année sous revue	2 301 265
dont:	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	434 499
dont non distribuables	138 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 043 022
Bénéfice de l'exercice	123 744

Les informations liées aux fonds propres réglementaires sont publiées sur www.banquemigros.ch.

en 1000 CHF	Valeur nominale totale 2008	Nombre 2008	Capital donnant droit au dividende 2008	Valeur nominale totale 2007	Nombre 2007	Capital donnant droit au dividende 2007
Capital de société						
Capital-actions*	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
Total du capital de société	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000

* divisé en 700 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000

en 1000 CHF	Nominal 2008	Proportion en % 2008	Nominal 2007	Proportion en % 2007
Porteurs de capital importants (avec droit de vote)				
Migros Participations SA, Rüschiikon	700 000	100	700 000	100

La Fédération des Coopératives Migros détient indirectement, par l'intermédiaire de Migros Participations SA (Rüschiikon), 100% de la Banque Migros.

en 1000 CHF	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers								
Actif circulant								
Liquidités	1 223 967	0	0	0	0	0	0	1 223 967
Créances sur les banques	130 424	0	679 673	0	0	0	0	810 097
Créances sur la clientèle	21 482	845 816	534 480	233 013	619 961	128 470	0	2 383 223
Créances hypothécaires	31 849	10 917 886	834 866	1 940 225	7 779 508	2 740 805	0	24 245 139
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	298 809	0	0	0	0	0	0	298 809
Immobilisations financières	0	0	72 171	130 726	976 615	468 993	3 400	1 651 905
Total de l'actif circulant	1 706 530	11 763 703	2 121 190	2 303 964	9 376 084	3 338 267	3 400	30 613 139
Année précédente	1 145 046	10 111 640	2 775 122	2 910 761	8 083 336	3 772 008	8 278	28 806 189
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	48 847	0	9 959	0	0	0	0	58 806
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	0	17 055 250	107 710	0	0	0	0	17 162 960
Autres engagements envers la clientèle	1 789 495	107 551	1 387 250	1 008 852	35 674	0	0	4 328 822
Obligations de caisse	0	0	276 936	598 511	1 549 882	108 865	0	2 534 194
Prêts des centrales d'émission	0	0	0	421 500	1 618 500	1 846 600	0	3 886 600
Total des fonds étrangers	1 838 342	17 162 801	1 781 854	2 028 864	3 204 056	1 955 465	0	27 971 381
Année précédente	1 346 212	16 229 388	1 802 995	1 589 100	3 158 787	2 036 591	0	26 163 074

en 1000 CHF	Suisse 2008	Etranger 2008	Suisse 2007	Etranger 2007
Répartition des actifs par groupe de pays				
Actifs				
Liquidités	1 128 804	95 162	306 971	0
Créances sur les banques	359 040	451 057	358 439	668 768
Créances sur la clientèle	2 350 887	32 336	2 129 477	26 003
Créances hypothécaires	24 229 671	15 468	22 918 583	11 304
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	174 700	124 108	295 913	350 877
Immobilisations financières	600 890	1 051 015	637 764	1 102 090
Participations	26 743	0	24 323	0
Immobilisations corporelles	246 368	0	168 735	0
Comptes de régularisation	70 420	0	90 735	0
Autres actifs	41 347	0	30 782	0
Total des actifs	29 228 871	1 769 147	26 961 721	2 159 042
Passifs				
Engagements envers les banques	58 475	330	148 405	19 224
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	16 397 029	765 931	15 425 824	724 039
Autres engagements envers la clientèle	4 082 510	246 312	3 337 357	125 965
Obligations de caisse	2 534 194	0	2 171 759	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3 886 600	0	4 210 500	0
Comptes de régularisation	140 820	0	125 214	0
Autres passifs	182 072	0	158 969	0
Correctifs de valeur et provisions	402 480	0	429 999	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 043 022	0	1 009 008	0
Capital-actions	700 000	0	700 000	0
Réserves issues du bénéfice	434 499	0	433 387	0
Bénéfice de l'exercice	123 744	0	101 112	0
Total des passifs	29 985 445	1 012 573	28 251 535	869 228

en 1000 CHF	2008	Proportion en % 2008	2007	Proportion en % 2007
Répartition des actifs par pays respectivement groupe de pays				
Suisse	29 228 871	94,3	26 961 721	92,6
Allemagne	232 218	0,7	158 172	0,5
France	218 814	0,7	329 019	1,1
Grande-Bretagne	176 988	0,6	376 090	1,3
Luxembourg	103 926	0,3	148 607	0,5
Autres pays	1 037 201	3,3	1 147 152	3,9
Total des actifs	30 998 018	100,0	29 120 763	100,0

en 1000	CHF	EUR	USD	Autres
Répartition par monnaie				
Actifs				
Liquidités	1 071 127	144 584	3 340	4 916
Créances sur les banques	73 153	600 094	80 010	56 840
Créances sur la clientèle	2 346 930	16 501	18 739	1 053
Créances hypothécaires	24 245 139	0	0	0
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	241 980	23 793	19 836	13 199
Immobilisations financières	1 651 905	0	0	0
Participations	26 743	0	0	0
Immobilisations corporelles	246 368	0	0	0
Comptes de régularisation	70 420	0	0	0
Autres actifs	41 339	3	3	2
Total des actifs (au bilan)	30 015 104	784 975	121 928	76 010
Exigences de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	116 447	31 243	76 169	10 263
Total des actifs	30 131 552	816 219	198 097	86 273
Passifs				
Engagements envers les banques	32 361	16 045	317	10 083
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	16 710 251	452 708	0	0
Autres engagements envers la clientèle	3 751 798	357 348	142 696	76 979
Obligations de caisse	2 534 194	0	0	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3 886 600	0	0	0
Comptes de régularisation	140 820	0	0	0
Autres passifs	182 072	0	0	0
Correctifs de valeur et provisions	402 480	0	0	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 043 022	0	0	0
Capital-actions	700 000	0	0	0
Réserves issues du bénéfice	434 499	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	123 744	0	0	0
Total des passifs (au bilan)	29 941 841	826 102	143 013	87 062
Obligations de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	93 339	53 425	74 392	12 967
Total des passifs	30 035 180	879 527	217 405	100 028
Positions nettes par monnaie	96 372	-63 308	-19 308	-13 755

informations sur les opérations hors bilan

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement		Instruments commerciaux Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Instruments Hedging Montant du sous-jacent
	positives	négatives		positives	négatives	
Instruments financiers dérivés ouverts						
Instruments de taux						
Swaps	0	7 521	130 000	4 332	0	110 000
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	7 267	8 150	234 122	0	0	0
Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe	7 267	15 672	364 122	4 332	0	110 000
Année précédente	2 443	3 995	309 315	8 059	0	365 000

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement cumulées	
	positives	négatives
Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe	11 599	15 672
Année précédente	10 502	3 995

en 1000 CHF	2008	2007
	Répartition des engagements conditionnels	
Engagements conditionnels		
Garanties de couverture de crédit et similaires	81 451	118 800
Garanties de prestations de garantie et similaires	97 278	129 099
Total des engagements conditionnels	178 729	247 899
Répartition des opérations fiduciaires		
Placements fiduciaires		
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte du client	155 881	395 926
Comptes gérés à titre fiduciaire pour la Communauté Migros	1 293 841	1 254 965

informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles

en 1000 CHF	2008	2007	Variation	en %
Répartition du résultat des opérations de négoce				
Résultat des opérations de négoce				
Opérations sur devises et espèces	45 824	34 443	+11 381	+33
Métaux précieux	348	198	+150	+76
Négoce de titres	-63 730	1 186	-64 916	-
Total des opérations de négoce	-17 558	35 827	-53 385	-
Répartition des charges du personnel				
Charges du personnel				
Salaires	122 385	114 469	+7 916	+7
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	14 194	13 046	+1 148	+9
Autres prestations sociales	8 485	8 307	+178	+2
Autres charges du personnel	9 625	7 621	+2 003	+26
Total des charges du personnel	154 689	143 444	+11 245	+8
Répartition des autres charges d'exploitation				
Charges d'exploitation				
Coût des locaux	17 638	15 894	+1 744	+11
Informatique, mobilier et installations	70 380	70 311	+69	+0
Autres charges d'exploitation	38 733	36 659	+2 074	+6
Total des charges d'exploitation	126 751	122 864	+3 887	+3
Répartition des charges d'impôts				
Charges d'impôts				
Constitution de provisions pour impôts latents	5 986	34 032	-28 046	-82
Charges impôts courants	47 126	30 020	+17 106	+57
Total des charges d'impôts	53 112	64 052	-10 940	-17

en 1000 CHF	2008	2007	Variation	en %
Commentaire des produits et charges extraordinaires				
Produits extraordinaires				
Autres produits extraordinaires	10	1 308	-1 298	-99
Total des produits extraordinaires	10	1 308	-1 298	-99
Charges extraordinaires				
Réserve pour risques bancaires généraux	34 014	112 968	-78 954	-70
Total des charges extraordinaires	34 014	112 968	-78 954	-70

en 1000 CHF	Total livre du négoce	
	31.12.2008	31.12.2007
Value at Risk		
La Value at Risk (VaR)* calculée à la fin 2008 concernait la base reconnue et diversifiée de CHF 1,97 millions.		
Type de risque		
Risque d'intérêt	81	132
Risque sur monnaies étrangères	204	816
Risque de cours sur les actions	1 951	1 791
Non différencié	2 236	2 739
Effet de diversification	270	652
Diversifié	1 966	2 087

* La VaR est calculée avec une probabilité d'émergence de problème/niveau de confiance de 99% et sur une durée d'un jour.
La VaR comprend le livre du négoce sans les métaux précieux.

rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
la Banque Migros
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Migros, composés du compte de résultat, du bilan, du tableau de financement et de l'annexe (pages 10 à 33) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008. Les présents comptes annuels ont été établis conformément à l'art. 69 du Règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange (Bourse suisse) et conformément aux dispositions du Code des obligations en matière d'établissement des comptes.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, conformément aux dispositions légales et aux statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. L'audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation

des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

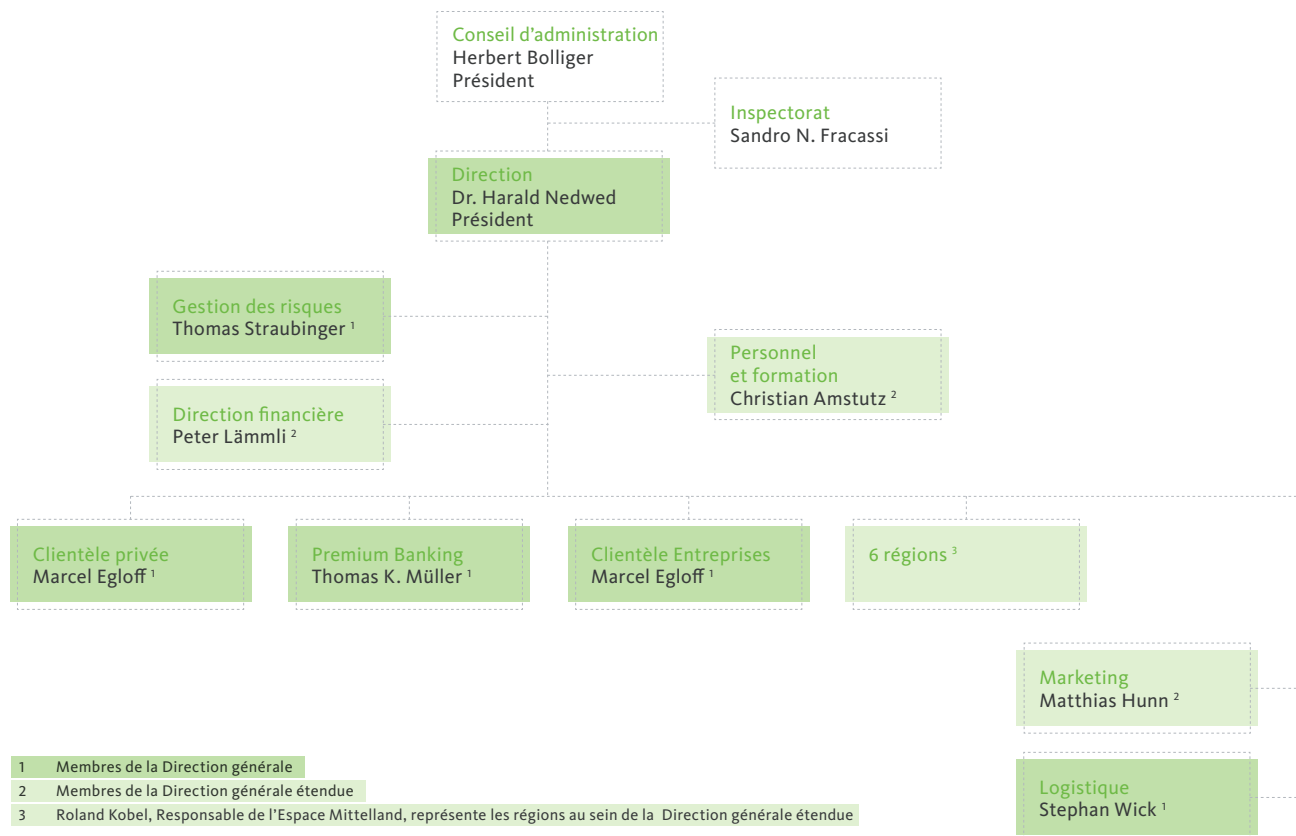
PricewaterhouseCoopers SA

Guido Andermatt
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Beatrice Bartelt
Expert-réviseur

Zurich, le 13 février 2009

organigramme au 1.1.2009



- 1 Membres de la Direction générale
- 2 Membres de la Direction générale étendue
- 3 Roland Kobel, Responsable de l'Espace Mittelland, représente les régions au sein de la Direction générale étendue

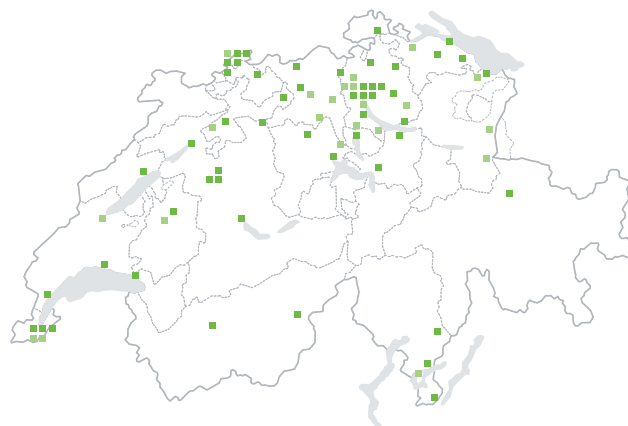
Conseil d'administration

Herbert Bolliger	Président du Conseil d'administration Président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Jörg Zulauf	Vice-président du Conseil d'administration Vice-président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Irene Billo	Membre du Conseil d'administration Représentante du personnel
Dr. Otto Bruderer*	Membre du Conseil d'administration Associé gérant Wegelin & Co., banquiers privés
Erich Hort*	Membre du Conseil d'administration
Dr. iur. Dick F. Marty*	Membre du Conseil d'administration Conseiller juridique et économique, conseiller aux Etats
Prof. Dr. Rudolf Volkart*	Membre du Conseil d'administration Senior Partner IFBC AG Professeur ordinaire émérite en «Corporate Finance» auprès de l'Université de Zurich

* Membres indépendants du Conseil d'administration selon les critères de la Commission fédérale des banques (CFB).

Régions

Responsables	Espace Mittelland	Nord de la Suisse	Suisse orientale	Romandie	Tessin	Zurich
Région	Roland Kobel	Guy Colin	Markus Maag	Dominique Maillard	Edi Pozzi	Stephan Kümin
Clientèle privée	Renato Manco	Ernst Stierli	Hanspeter Lienhard	Christian Miserez	Stefano Clocchiatti	Ursi Flückiger
Premium Banking	Urs Schneider	Guido Holzherr	Franz Osterwalder	Patrick Iacazzi	Werner Bächinger	Andreas Murr
Clientèle Entreprises	Roland Kobel a.i.	Jürg Vöggtlin	Alfred Schaub	Henri-Pierre Monney	Pier Luigi Negri	Urs Baumann
Services	Jürg von Gunten	Martin Kradolfer	Hans Steingruber	Laurent Savoy	Gian Carlo Vital	Hans Bruder

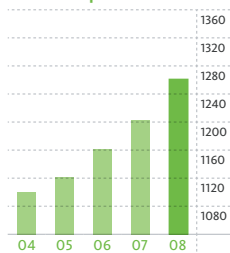


■ Succursales
■ Finance Shops

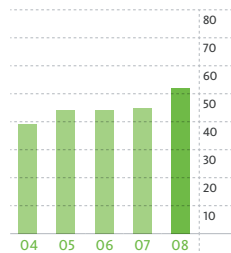
Sept nouvelles succursales

En 2008, la Banque Migros a inauguré sept nouvelles enseignes situées à Amriswil, Berne-Brünnen, Langenthal, Nyon, Pfäffikon (SZ), Schwyz et Thalwil. Son réseau est passé ainsi de 45 à 52 succursales. Les effectifs en équivalents plein temps ont augmenté de 55 unités, à 1262 collaborateurs. A fin 2008, la Banque Migros employait 96 apprenants, soit 19 de plus que l'année précédente.

Effectif du personnel



Succursales



52 succursales

Espace Mittelland Berne: Aarberggasse, Berne-Brünnen; Bienne, Brigue, Langenthal, Lucerne, Schönbühl, Schwyz, Soleure, Sursee, Thoune
Nord de la Suisse Aarau, Bâle: Aeschenplatz, Claraplatz, Gundelitor; Frick, Liestal, Olten, Reinach, Riehen
Suisse orientale Amriswil, Coire, Kreuzlingen, Pfäffikon (SZ), Rapperswil, Schaffhouse, Saint-Gall, Wil, Winterthur
Romandie Fribourg, Genève: Chêne-Bourg, Mont-Blanc, Rue Pierre-Fatio; Lausanne, Neuchâtel, Nyon, Sion, Vevey
Tessin Bellinzone, Chiasso, Lugano
Zurich Baden, Bülach, Glattzentrum, Thalwil, Uster, Zoug, Zurich: Altstetten, Limmatplatz, Oerlikon, Seidengasse, Stockerstrasse

22 Finance Shops

Abtwil, Agno, Avry (FR), Bâle-Dreispez, Buchs (AG), Buchs (SG), Carouge-La Praille, Dietikon, Ebikon, Frauenfeld, Genève-Charminles, Grenchen, Mels, Regensdorf, Reinach (AG), Steinhausen, Wädenswil, Wetzikon, Wohlen, Yverdon, Zurich: Altstetten, Brunaupark.

Impressum

Banque Migros, Seidengasse 12, 8021 Zurich, www.banquemigros.ch
 Service Line 0848 845 400, du lundi au vendredi 8–19 heures, samedi 8–12 heures
 Concept et réalisation: Jung von Matt/Limmat AG
 Typographie et production: Theiler Werbefabrik GmbH
 Papier: Elementarchlorfrei, Plano Premium 150 g, Sihl + Eika